

Conseil municipal du 30 juin 2016 : Question orale sur le Théâtre de l'Aventure

Monsieur le Maire,

« Il y a urgence à ne pas fermer les écoles, les théâtres, les bibliothèques et tous ces petits lieux de rencontre où l'intelligence, l'art, l'humour peuvent s'exprimer // la disparition du Théâtre de l'aventure empêchera le soutien aux amateurs et aux compagnies professionnelles ainsi que la programmation des spectacles pour le jeune public // après avoir passé 10 ans de mon enfance à répéter et jouer dans ce théâtre, il est inimaginable qu'un lieu de culture accessible à tous soit fermé // cette salle connue et reconnue doit au contraire rayonner encore plus et transmettre encore et à jamais cette petite flamme fragile mais essentielle qu'est la culture ».

Voilà quelques très courts extraits des témoignages de citoyens que vous avez refusé d'entendre. Témoignages qui ont dû vous être abandonnés dans la boîte aux lettres de la mairie puisque le 21 mai vous avez refusé de recevoir les 300 manifestants contre la fermeture du théâtre.

Comme vous avez refusé de participer à la réunion publique à laquelle nous vous avons invité.

Comme vous avez refusé d'entendre les 4000 signataires de la pétition.

Comme vous avez refusé d'accorder un rendez-vous aux usagers inquiets.

Comme vous avez refusé d'organiser la moindre concertation des riverains, des associations et des citoyens sur l'avenir du théâtre.

Votre méthode peu démocratique, qui s'est résumée à traiter les citoyens de menteurs et à leur fermer la mairie, pose problème particulièrement à l'heure où vous entamez une révision du PLU qui doit être un moment de dialogue. Le dialogue n'a jamais été possible avec vous, durant toute cette mobilisation citoyenne, en dépit de nos efforts répétés, ni avec vous ni avec la majorité silencieuse de ce Conseil. A aucun moment nous n'avons entendu M. Haquin, chargé des finances et des associations, ou Mme Dupuy chargée de la culture. Lorsque tant de personnes se rassemblent et quelle que soit votre opinion par ailleurs, tout élu républicain se doit au minimum d'accepter le dialogue.

Puisqu'il n'y a plus eu de Conseil municipal depuis avril, c'est par voie de presse que nous avons échangé.

Vous avez évoqué les normes, les travaux, les infiltrations, le chauffage, l'isolation sans jamais donner le moindre chiffre ou élément précis.

Vous avez dit qu'aucune activité ne disparaîtrait : les cours de danse contemporaine sont supprimés.

Vous avez dit que l'espace jeunesse, la chapelle de Cernay ou le Théâtre P. Fresnay pourraient remplacer alors qu'aucun de ces lieux n'est dimensionné sans parler de leur aménagement qui vous reviendrait plus cher que de conserver l'Aventure.

Vous avez dit que le nouveau Conservatoire arrangerait tout alors qu'il ne s'agit nullement d'une salle de spectacle et que sa date d'ouverture est lointaine.

Vous avez dit qu'il n'y aurait aucun changement dans le personnel alors que le poste de Directeur de l'action culturelle entre autres a été supprimé.

Vous avez dit que les associations sont la première préoccupation de la municipalité alors que vous rabotez les subventions et modifiez les horaires des bâtiments.

Nous connaissons les difficultés financières des communes. Dans un esprit de responsabilité, nous n'avons pas voté contre les augmentations générales des tarifs municipaux, là où la facilité aurait été de les dénoncer en bloc. Mais la disparition d'un équipement est irréversible. Nous souhaitons que le théâtre ne soit pas désaffecté, en l'adaptant par exemple sous une forme associative ou en le rendant plus ouvert au quartier.

Nous souhaitons aussi qu'une réflexion sérieuse soit menée en concertation pour établir un véritable état des lieux et un projet cohérent pour tous les quartiers, les âges et les pratiques. Bref ce que nous souhaitons c'est un dialogue sain et constructif, rien de plus.

En attendant, rien ne peut justifier l'urgence avec laquelle vous voulez fermer l'Aventure. Rien non plus ne peut justifier la façon dont vous le faites.

Enfin, vous contrevenez à l'ordonnance de 1945 prise par le Général De Gaulle, qui impose une autorisation préalable du Ministère de la culture à tout changement d'affectation ou désaffectation d'une salle de spectacles.

Nicolas Tcheng, conseiller municipal
pour le collectif "Bien vivre à Ermont"
avec Alain Fabre, Thierry Quinette et Raymond Boyer, conseillers municipaux.

www.bienvivreermont.fr